

SERVICES INDUSTRIELS DE GENÈVE – SIG OBTIENT LA CERTIFICATION EQUAL-SALARY POUR LA 3^{ÈME} FOIS

Vevey, le 7 juin 2022 – La Fondation EQUAL-SALARY est heureuse d'annoncer que les **Services Industriels de Genève – SIG** a obtenu la certification EQUAL-SALARY mondiale, synonyme d'excellence en matière d'égalité salariale, pour la troisième fois consécutive. Après avoir passé avec succès l'analyse statistique de ses salaires, SIG s'est soumise à l'audit interne confié à PwC et a prouvé qu'elle pratiquait l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

La certification EQUAL-SALARY est valable 3 ans, durant lesquels l'organisation concernée doit se soumettre à des audits de surveillance. Passé le délai de 3 ans, l'entreprise certifiée doit reconduire l'analyse salariale et un audit complet.

*« Jamais deux sans trois ! Avec une troisième certification EQUAL-SALARY consécutive, SIG réaffirme son engagement fort en faveur d'une politique salariale équitable femme-homme dans le secteur public et au-delà. Cet investissement continu améliore la motivation et le bien-être du personnel, la performance de l'organisation, mais aussi l'égalité dans la sphère familiale et la répartition des tâches. Notre cause ne cesse d'avancer et nous sommes profondément reconnaissantes envers les entreprises pionnières telles que SIG », commente **Noémie Storbeck**, co-CEO de la Fondation EQUAL-SALARY.*

*« Pour la troisième fois, SIG confirme son engagement dans l'équité de traitement de ses collaboratrices et collaborateurs en recevant le label EQUAL-SALARY. Cette démarche s'inscrit dans le dispositif de diversité et inclusion soutenu par notre Direction Générale, visant au bien-être de chacune et chacun sur le lieu de travail. Le respect et l'équité au sein de nos équipes est une évidence si nous voulons que ces valeurs soient portées auprès de l'ensemble de nos parties prenantes », ajoute **Christian Brunier** Directeur Général des SIG.*

L'égalité salariale en pratique...

Alors que la plupart des entreprises affirment payer les femmes et les hommes équitablement, l'écart salarial est toujours proche de 20% au niveau mondial (rapport de l'OIT, février 2020¹).

...et dans le secteur public suisse

En 2018, le salaire mensuel brut standardisé médian dans l'ensemble du secteur public suisse se montait à 7538 francs chez les femmes et à 8509 francs chez les hommes, ce qui représente une différence de 11,4%. (rapport de l'OFS, avril 2022²).

A propos de la Fondation EQUAL-SALARY

EQUAL-SALARY est une fondation à but non-lucratif établie depuis 2010. Elle est l'unique procédure de certification basée sur une méthodologie transparente et robuste à se concentrer sur l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. Le développement de la certification EQUAL-SALARY a été soutenue financièrement par le Bureau fédéral de l'égalité (BFEG) et sa méthodologie a été utilisée comme référence dans un arrêté du Tribunal Fédéral Suisse. Elle est la seule certification

¹ https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---act_emp/documents/publication/wcms_735949.pdf

² <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/egalite-femmes-hommes/salaires/competences-formation-position-professionnelle.assetdetail.22364136.html>

EQUAL PAY IS A BASIC HUMAN RIGHT. LEAD BY EXAMPLE.

pour l'égalité salariale reconnue par la Commission Européenne dans un rapport sur l'écart salarial. EQUAL-SALARY est membre d'EPIC - Coalition Internationale pour l'Égalité Salariale et du Pacte Mondial des Nations Unies.

A date, la Fondation EQUAL-SALARY a complété plus de 120 procédures de certification à travers le monde. Plusieurs entreprises certifiées ont renouvelé leur engagement, démontrant ainsi une forte volonté de promouvoir la justice, renforçant la confiance et le respect de leurs employé-e-s.

En tant qu'employeur EQUAL-SALARY, une organisation est en excellente position pour attirer et retenir les talents et pour prouver qu'elle respecte les règles de bonne gouvernance.

Le processus de certification EQUAL-SALARY, symbole d'excellence

Comparable à un ISO pour les salaires, le processus de certification inclut deux phases. Premièrement, des experts mandatés par EQUAL-SALARY réalisent une analyse des données salariales basée sur une méthodologie développée en collaboration avec l'Université de Genève.

Deuxièmement, si les résultats de l'analyse montrent un écart salarial moyen en-dessous de 5%, un audit est réalisé par PwC, notre partenaire d'audit principal. Durant cette phase, en s'appuyant sur le référentiel EQUAL-SALARY, PwC évalue l'engagement de la direction générale pour l'égalité salariale et l'implémentation de processus de Ressources Humaines permettant notamment d'éviter les biais de genre. Afin d'être totalement inclusif, un sondage auprès des employé-e-s de l'entreprise et des interviews individuels complètent la procédure. Seules les entreprises ayant rempli toutes les exigences de la procédure reçoivent la certification EQUAL-SALARY, synonyme d'excellence dans le domaine de l'égalité salariale.

La certification EQUAL-SALARY permet aux entreprises de vérifier et de communiquer qu'elles paient les femmes et les hommes de manière équitable. C'est une solution pratique et scientifique pour atteindre la transparence tout en préservant la confidentialité.

Contact presse

EQUAL-SALARY

aurelien.joly@equalsalary.org

M +41 76 823 41 14